



ESSENTIEL 2021

Comité du Calvados de la Ligue contre le cancer



ESSENTIEL 2021

NOTRE VOCATION

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de lutter contre les cancers et toutes leurs conséquences. La Ligue contre le cancer est la seule organisation non gouvernementale sur le territoire national qui agit sur l'ensemble des domaines décrits ci-après, dans la lutte contre les cancers.

Elle déploie son activité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de la promotion des dépistages, de l'action pour les personnes malades, et à travers sa mission « société et politiques de santé ».

La Ligue dispose d'une école de formation pour soutenir ses activités en formant ses bénévoles et salariés.

MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

Le Comité départemental du Calvados est une association membre de La Ligue contre le cancer. Il contribue à assurer une présence sur tout le territoire national, en métropole et en Outre-Mer.

Le Comité départemental du Calvados est essentiellement financé par la générosité du public et les subventions communales. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que des acteurs privés intervenant notamment dans le domaine de la santé.

Il réalise et/ou fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des salariés et des bénévoles. Ils interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

En 2021, le Conseil d'Administration du Comité départemental du Calvados a élu un nouveau Président. Monsieur Didier BAREY succède à Mme Marie-Thérèse ROULLÉ LIBÉREAU qui conserve son poste d'administratrice du comité.

En 2021 le Comité départemental du Calvados a signé une convention avec le Département pour installer des espaces sans tabac aux abords d'établissements publics, notamment des collèges dans les villes avec lesquelles un partenariat sur la thématique est en cours.

BENEVOLES ET SALARIES

Bénévoles et administrateurs

L'activité bénévole repose sur un statut de « bénévolat » et s'articule autour d'un engagement moral envers un projet associatif et des objectifs fixés par le Comité départemental de la Ligue contre le cancer. Par

définition non rémunérée, cette action est cependant riche en relations humaines gratifiantes. Inscrites dans une activité coordonnée, ces missions bénévoles sont définies avec des objectifs, des moyens et des règles.

En 2021 le nombre de bénévoles administratifs et de terrain a été de 18, dont l'investissement a représenté 2 804 heures de travail.

Le Comité recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe. De nombreuses missions peuvent être confiées, que ce soit sur les manifestations, en administratif ou dans les centres de soins. Cela peut être pour du bénévolat ponctuel ou régulier.

N'hésitez pas à nous contacter !

Salariés

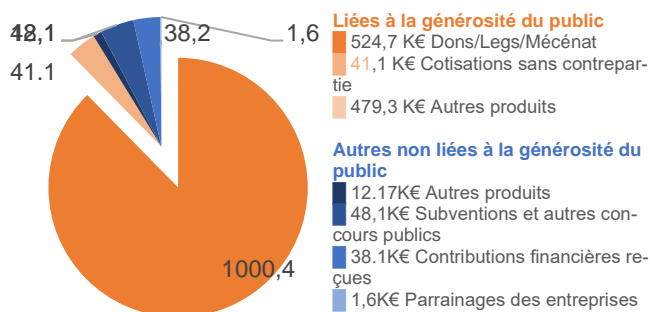
L'équipe de salariées est présente pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil d'Administration.

Le Comité est composé de 6 salariées qui représentent 4.97 ETP (équivalent temps plein)

LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI A PARTIR DU CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination)

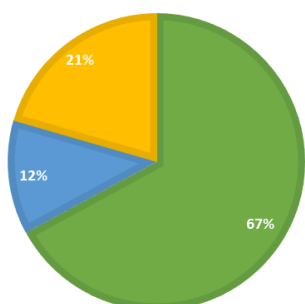
(PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (EN K€))	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
1. Produits liés à la générosité du public - dont : dons, legs, mécénat	1045,2 524,7	1 045.1
2. Produits non liés à la générosité du public - dont parrainage des entreprises	51.9 1,6	
3. Subventions et autres concours publics	48,1	
4. Reprises sur provision et dépréciations	19	19
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2,3	2.3
Total	1 166.5	1 066,4
Charges par destination		
1. Missions sociales	627	576.1
2. Frais de recherche de fonds	116	110.6
3. Frais de fonctionnement	191.7	174.1
4. Dotations aux provisions et dépréciations	7,6	7,6
5. Impôts sur les bénéfices	-	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	19.1	4.1
Total	961.4	872.5
Excédent	205.1	

Produits par origine



LA GENEROSITE DU PUBLIC ET SON UTILISATION

■ Missions sociales ■ Recherche de fonds ■ Fonctionnement

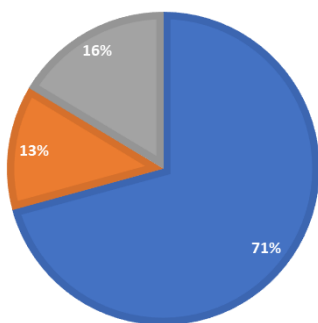


Part des missions sociales financées dans le total des charges (hors dotations aux provisions et dépréciations, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice).

Graphique de la part consacrée aux missions sociales par rapport à la seule **générosité du public**

Ce ratio est très important pour le donateur puisqu'il montre l'utilisation des fonds provenant uniquement de la générosité du public.

■ Missions sociales ■ Recherche de fonds ■ Fonctionnement



(Le « ratio vertueux » 70%, bien que n'ayant rien d'officiel, est largement évoqué comme synonyme de bonne gestion).

COMPTE DE RESULTAT

Présentation synthétique du compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (K€)	2021	2020
Produits d'exploitation	1 161,3	822,4
Charges d'exploitation	960,7	827,9
Résultat d'exploitation	200,6	-5,5
Produits financiers	1,6	1,6
Charges financières	0,2	0,3
Résultat financier	1,4	1,3
Résultat courant avant impôts	201,9	-4,2
Produits exceptionnels	3,6	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	3,6	-
Impôts sur les bénéfices	-0,4	0,4
Excédent ou déficit	205,1	-4,6
Contributions volontaires en nature	29,5	26,1
Charges des contributions volontaires en nature	29,5	26,1

Contributions volontaires en nature

Au compte de résultat, dans la rubrique « contributions financières en nature », seuls les « bénévoles administratifs » et « bénévoles de terrain » sont valorisés.

La contribution des administrateurs, membres du Bureau, n'est pas valorisée à ce stade mais peut être évaluée à 966 heures.

BILAN

En K€	2021			2020
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 199,2	-167,6	1 031,6	1 064
Immobilisations incorporelles	33,9	-33,9		10,5
Immobilisations corporelles	563,4	-133,7	429,7	452,7
dont biens reçus par legs destinés à être cédés				
Immobilisations financières	601,9		601,9	600,7
ACTIF CIRCULANT	854,8		854,8	667,7
dont valeurs mobilières de placement				
dont disponibilités	573,1		573,1	440,9
Charges constatées d'avance	60,5		60,5	104
TOTAL ACTIF	2 054	167,6	1 886,4	1 731,7
Engagements reçus	-	-	-	-

PASSIF	NET	NET
Fonds propres	1 430,5	1 225,4
Fonds reportés et dédiés	28,3	11,5
Provisions pour risques et charges	22,6	34
Emprunts	18,5	33
Dettes	380,5	388,7
Produits constatés d'avance	6	39
TOTAL PASSIF	1 886,4	1 731,7
Engagements donnés		

Explication sur les principales rubriques du bilan et leurs évolutions.

- L'actif immobilisé est principalement constitué de notre immeuble valorisé à 426.4K€ après amortissement et de titres de placement pour 602K€.
- Pour se référer à la charte des placements en vigueur nous détenons un contrat de capitalisation auprès de AEP (Société Générale) pour 500K€ et des parts sociales de la Caisse d'Epargne de Normandie pour 102k€
- Notre trésorerie disponible est en augmentation de 30% par rapport à 2021.
- Autre élément significatif : nos fonds propres s'élèvent à 1 430K€, soit 469K€ de plus que le minimum requis. Il convient de rappeler que ce minimum doit correspondre à environ un an de charges.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Pas d'incident significatif ayant un impact sur les comptes de l'année suivante.

Notons toutefois la démission de notre Chargée de Prévention en février 2022 qui impactera nos actions sur le premier semestre.

L'ÉVALUATION

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait dans chaque étape du projet :

- En amont : les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil Scientifique National ou Régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'Administration (national ou départemental) ;
- Pendant : des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs. L'avancement, aussi bien scientifique que des dépenses budgétaires, est évalué par les experts de la Ligue. L'avis positif des instances scientifiques conditionne la poursuite du financement le cas échéant ;
- Après : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

LES ORGANES DE CONTRÔLE

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, Le Comité départemental du Calvados de la Ligue contre le cancer est soumis à différents contrôles internes et externes.

7.1 – Commissaire aux comptes

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par un Commissaire aux comptes. De même, les comptes sociaux du Comité Départemental du Calvados sont certifiés par un commissaire aux comptes, le cabinet PTBG & Associés.

Celui-ci a été nommé à l'Assemblée générale de 2019, pour une durée de 6 exercices.

Par ailleurs, le Comité départemental peut également faire l'objet d'un contrôle par le Commissaire aux comptes du Siège de la Ligue contre le cancer dans le

cadre de ses travaux d'audits sur les comptes combinés.

7.2 – Dons en confiance

La Ligue contre le cancer est labellisée par le Don en Confiance, association Loi 1901 de droit privé, créée en 1989, qui rassemble près de 100 associations et fondations caritatives. Cet organisme a la volonté de préserver et développer une relation de confiance entre les donateurs et les associations accomplissant des missions d'intérêt général. En s'appuyant sur une charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. En adhérant de façon volontaire dès sa création au Don en Confiance, la Ligue contre le cancer s'engage au respect de sa charte de déontologie, dont deux contrôleurs assurent un contrôle continu au Siège de la Fédération et dans quelques Comités départementaux. La Commission d'agrément du Comité du Don en Confiance, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé sa labellisation triennale à la Ligue contre le cancer en 2019.

7.3 – Cour des comptes

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en 2015, est consultable sur le site www.ccomptes.fr.

7.4 – Comité d'audit interne

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités. Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que d'assurer un suivi périodique de la mise en œuvre des orientations de la Fédération.

Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2021 du Comité départemental du Calvados et au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr, sur le site Internet du Comité www.ligue-cancer.net/cd14, ainsi que sur demande écrite au siège du Comité départemental situé au 11 rue Samuel Bochart 14000 Caen.

À NOTER

Toutes les informations présentées dans « L'essentiel » sont extraites des comptes annuels ainsi que du rapport annuel 2021. Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2021 du Comité départemental du Calvados ainsi qu'au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr, sur le site Internet du Comité www.ligue-cancer.net/cd14, ainsi que sur demande écrite au siège du Comité départemental situé au 11 rue Samuel Bochart 14000 Caen





COMITE DU CALVADOS
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

11 rue Samuel Bochart 14000 CAEN
02 31 86 45 85

cd14@ligue-cancer.net

